



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère des Sports

COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL DE LOT ET GARONNE

Siège social : 90, rue Théophile de Viau - B.P. 40319 – 47008 AGEN Cedex

Tél. : 05 53 66 06 46 - Fax : 05 53 48 02 38 - E-mail : petanque.cd47@sfr.fr

NOTE SUR LE TIR DE PRECISION

DANS LES CLUBS

Les clubs devront inscrire leurs tireurs avant le 17 octobre 2022, et acquitter au Comité le droit d'inscription à l'épreuve fixé à **3€/joueur** :

Le quota de joueurs à qualifier par club sera :

Masculins

De 01 à 50 licenciés 1 tireur par club
De 51 à 100 licenciés 2 tireurs par club
De + de 101 licenciés..... 3 tireurs par club

Féminins

De 01 à 100 licenciés 1 tireuse par club
De + de 101 licenciés 2 tireurs par club

- **Le 19 mars 2023** : les Jeunes du département en découdront pour obtenir une sélection (2 chez les masculins et 1 chez les féminines)

Les clubs adresseront au Comité les feuilles de match de tous les joueurs ayant participé dans leur association (Les sélections Clubs devront se dérouler entre le 17 octobre et e 31 décembre 2022).

Déroulement de l'épreuve :

Selon le règlement officiel du Championnat du Monde de Tir de Précision :

1 boule tirée par distance (6-7-8-9m) sur les 5 ateliers. Total 20 boules, avec un maximum de 100 points.

POUR LES PRE-QUALIFICATIONS A SAINTE LIVRADE, Samedi 07 janvier 2023 secteurs Agen/Marmande et Dimanche 08 janvier 2023 secteurs Nérac/Villeneuve.

Les joueurs des secteurs AGEN-MARMANDE évolueront le samedi à partir de 14h30.
Ceux des secteurs de NERAC et de VILLENEUVE le dimanche à partir de 10h00

Déroulement de l'épreuve :

Selon le règlement officiel du Championnat du Monde de Tir de Précision

Les points obtenus par chaque tireur sur cette épreuve par secteur, détermineront un classement au niveau secteur. Seront qualifiés pour la finale départementale 4 tireurs par secteurs soit les 16 meilleurs tireurs.

Pour les féminines 2 par secteurs soit les 8 meilleures tireuses.

POUR LA FINALE DEPARTEMENTALE des 18 et 19 mars 2022

Masculins 16 tireurs dont **3** qualifiés pour le Championnat Régional

Féminines : 8 dont **2** qualifiées pour le Championnat Régional

Déroulement de l'épreuve :

Conforme au règlement fédéral.

RAPPEL DES REGLES DE CE TIR

Les clubs doivent avant le 17 octobre 2022 :

- programmer les joueurs désirant s'inscrire à cette épreuve de tir,
- régler au Comité Départemental les droits d'inscription en un seul chèque, avec la liste des joueurs qui participent à ces sélections (3€ par joueurs et joueuses) et donc communiquer au Comité la liste de leurs joueurs inscrits.

Pour les qualifications dans les Clubs, pré-qualifications et le Championnat départemental le Règlement National du Tir de précision, sera appliqué.

- Le Comité 47 sélectionnera ainsi pour la finale régionale du 08 mai 2023 :

3 hommes – 2 femmes – 2 Cadets-Juniors Masculins et 1 Cadet-Juniors Féminin,
soit au total 8 tireurs.

- Les tireurs sélectionnés porteront les couleurs de leur club et un écusson de leur Comité.
- Ils seront indemnisés par le Comité selon les règles adoptées par le Comité en la matière.

- **Le 08 mai 2023** : Finale Régionale (à 12 comités) masculin, féminin+ Juniors masculin et féminin.

- **Le vendredi 07 juillet 2023**, Championnat de France de Tir de Précision masculin et féminin à FLAMANVILLE (50).

- **Le vendredi 18 août 2023**, Championnat de France de Tir de Précision juniors masculins et féminins à NEVERS

- La Nouvelle Aquitaine sera représentée lors de ces Championnats de France par des tireurs au nombre de :

3 hommes – 3 femmes – 2 jeunes hommes + 2 jeunes femmes.

Récapitulatif :

Qualifications Clubs :

La qualification Club se déroulera sous la forme tir de précision avec les 4 distances de tirs (6, 7, 8 et 9 m) sur les 5 ateliers soient 20 boules au total (1 seul passage), entre le 17 octobre et le 31 décembre 2022 :

- Le nombre de qualifiés par Clubs

De 01 à 50 licenciés 1 tireur par club

De 51 à 100 licenciés 2 tireurs par club

De + de 101 licenciés..... 3 tireurs par club

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs tireurs le classement sera fait avec :

- Le plus grand nombre de 5,

- Puis en cas d'égalité, le plus grand nombre de 3,

- Puis en cas d'égalité, le plus grand nombre de 1,

- Puis en cas d'égalité, on procédera à une confrontation sur l'atelier N°1 à 7 m entre les tireurs ex aequo sur 1 tir jusqu'à ce que le meilleur émerge.

- Chaque inscription (3 € par tireur) est faite au niveau du Club et transmise au Comité avec les fiches résultats.

Qualifications Secteurs :

La qualification secteur se déroulera sous la forme tir de précision FFIJP (règlement Fédéral) 4 distances de tirs (6, 7, 8 et 9 m) sur les 5 ateliers soient 20 boules au total.

Le nombre de qualifiés par Secteur et de 4 pour les masculins e et 2 pour les féminines

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs tireurs, le classement sera fait comme pour la qualification Club.

Qualification Départementale :

- 3 qualifiés masculins et 2 qualifiées féminines seront qualifiés pour le tour Régional.

Exemple pour le TDP masculin avec 3 qualifiés pour le tour Régional :

- Une première sélection où tous les concurrents font une séance de 4 tirs à 6m, 7m, 8m et 9m sur les 5 ateliers, soit 20 boules par tireur.

- Le tireur a 20 minutes pour faire sa série.

- Les 4 premiers sont directement qualifiés pour les $\frac{1}{4}$ de finale.

- Les 8 suivants ou plus refont une séance de tir comme à la première sélection et les 4 premiers de l'addition des 2 séances de tirs, complètent les $\frac{1}{4}$ de finales à 8 joueurs.

- Les $\frac{1}{4}$ de finales se déroulent en confrontation directe à 2 tireurs.

- Le 1^{er} contre le 8^{ème}

- Le 2nd contre le 7^{ème}

- Le 3^{ème} contre le 6^{ème}

- Le 4^{ème} contre le 5^{ème}

- $\frac{1}{2}$ finales : le 1^{er} contre le 4^{ème} et le 2^{ème} contre le 3^{ème}.

- Les 2 finalistes sont qualifiés mais feront la finale pour déterminer le Champion Départemental.

- Les $\frac{1}{2}$ finalistes feront une petite finale pour déterminer le 3^{ème} qualifié.

Règlement et feuille de match joints en annexés à la présente

Philippe CLAVERIE

Président du CD 47

